



# Licence Économie et management

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie et management. 2011, Université Aix-Marseille  
2. hceres-02036619

**HAL Id: hceres-02036619**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036619>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée – Aix-Marseille 2

Demande n° S3LI20003400

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Economie et Management

## Présentation de la mention

La mention Economie et Management (EM) a pour objectif essentiel l'acquisition des connaissances et des compétences en économie et en gestion. Cela passe par l'enseignement des principaux cadres théoriques et modèles de l'économie et de la gestion, et leurs applications aux problèmes économiques et de management. Les enseignements sont majoritairement consacrés aux disciplines de l'économie, de la gestion, des mathématiques et des statistiques, ainsi que du droit, de la science politique et de la sociologie.

Cette formation est le résultat du regroupement dans une structure unique des mentions Economie et Management (Aix-Marseille 2), Economie et Management (Aix-Marseille 3), Gestion (Aix-Marseille 3), et du parcours MIID de la mention Gestion d'Aix-Marseille 2.

Après un tronc commun qui concerne les deux premières années (L1 et L2), une spécialisation apparaît en troisième année (L3). Six parcours sont proposés : Economie, Finance, Management comptable et financier, Management de la firme et des organisations, Management à l'international, Management des interfaces dans l'industrie et la distribution.

Si la formation permet à certains étudiants de s'insérer sur le marché du travail, elle a néanmoins pour objet principal d'ouvrir à une poursuite d'études de master.

Les six semestres d'études pourront être réalisés indifféremment sur les sites d'Aix-en-Provence et de Marseille.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1*	900
Nombre d'inscrits en L2*	516
Nombre d'inscrits en L3*	505
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	20 %
% de réussite en 3 ans	25 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

\* estimations reposant sur les effectifs actuels des différentes formations à l'origine de la mention



# Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les connaissances et compétences que l'étudiant doit acquérir en trois ans sont très clairement présentées. Le dossier présente un certain nombre de mesures favorisant ces acquisitions. Cela va de l'accompagnement des étudiants à leur arrivée à l'Université (information, tutorat) jusqu'à la préparation de l'insertion professionnelle (conférences, unités d'enseignement spécialisées, nombreuses interactions avec des professionnels extérieurs à l'Université), en passant par un mode d'examen (évaluations très régulières) propice à la réussite. L'ensemble de ces éléments révèle un projet solide, propre à offrir de solides compétences en économie et en management, et qui prend réellement en compte la diversité du public étudiant.

Le premier semestre (S1) de L1 est mutualisé avec la mention Administration économique et sociale, et les semestres S2, S3 et S4 composent un tronc commun. La spécialisation apparaît en L3 sous la forme de six parcours, qui partagent au cas par cas un certain nombre d'enseignements. Il existe à côté des enseignements fondamentaux (qui représentent globalement 52 % des enseignements) des UE d'ouverture, de culture générale scientifique, ou encore de communication. Est proposé, par exemple, un enseignement d'anglais à tous les semestres de la licence (sauf le S1), avec la possibilité d'une préparation au TOEIC en troisième année (ce qui est très peu commun à l'Université) ; un enseignement d'informatique au S2 permettant de préparer au C2i ; une UE dédiée au parcours professionnel de l'étudiant au S4 devant permettre d'éclairer le choix de poursuite d'études et de préciser le projet professionnel de l'étudiant. Lors des deux premiers semestres de formation, un contrôle continu des connaissances est réalisé dans le cadre de tests hebdomadaires pour chaque UE.

Les étudiants sont dans l'ensemble très encadrés : ils sont évalués toutes les semaines pendant neuf semaines au cours des deux premiers semestres. Durant cette première année, il est proposé aux étudiants, ayant décidé d'adhérer à un parcours intitulé Réussite, de suivre des enseignements de soutien concernant des compétences fondamentales (expression, calcul, raisonnement). Ces étudiants sont suivis par un enseignant-référent. Le parcours est proposé sur la base des résultats obtenus au baccalauréat et à un test de positionnement réalisé dès la seconde semaine d'enseignement. Dans le cadre d'un parcours Honneur, les étudiants ont la possibilité de suivre une UE supplémentaire à chaque semestre selon le régime classique de l'option. Cela concerne, toujours sur la base du volontariat, des néo-bacheliers ayant obtenu le baccalauréat avec une mention, ou d'anciens élèves de CPGE, de DUT voire de BTS intégrant la mention en L2 ou L3. Il est prévu que l'UE supplémentaire concerne, par exemple, des enseignements d'économie en langue anglaise et de proposer des cours de découverte de certaines spécialités économiques (économie des médias, introduction à la philosophie économique).

Pour l'essentiel, la mention Economie et Management prépare à l'intégration des étudiants dans les masters à dominante disciplinaire d'économie ou de gestion. Elle prépare également à l'intégration dans une licence professionnelle du domaine de l'économie et/ou de la gestion, notamment l'une de celles organisées à Aix-Marseille : Banque-Assurance, Import-Export pour les PME-PMI, Collaborateur de cabinet en expertise comptable, Auditeur financier. Pour les licences professionnelles ayant des pré-requis, des UE de préparation à l'entrée de ces licences professionnelles seront proposées.

Plusieurs actions sont organisées pour favoriser l'insertion professionnelle ou aider les étudiants à choisir un master :

- La « Conférence des Métiers » permet aux étudiants, à un rythme mensuel, de rencontrer le représentant des ressources humaines d'une entreprise de la région.
- Le « Cercle des Etudiants Leaders » est ouvert aux meilleurs étudiants. Ces étudiants sont sélectionnés, après audition, par des dirigeants de grandes entreprises ou de PME-PMI régionales très performantes.
- Le « Club des 40 » permet à 40 chefs d'entreprise de parrainer des étudiants pour favoriser leur insertion professionnelle.
- L'opération « 100 entretiens d'embauche » permet à une centaine d'étudiants de rencontrer des recruteurs.

Une UE « Projet Professionnel de l'Etudiant » (PPE) est proposée au semestre 4. Le PPE a pour objectifs de rendre l'étudiant plus autonome dans ses études et de lui faire mener une réflexion sur son avenir professionnel.

De nombreux métiers sont cités comme débouchés possibles de la formation, mais les informations fournies dans le dossier ne permettent pas de savoir si les diplômés exercent effectivement ces métiers, et si la formation de licence est dans les faits suffisante pour trouver un emploi. De manière plus générale, il est regrettable que le dossier



principal n'indique pas le nombre d'étudiants qui poursuivent leurs études en master et d'étudiants qui s'insèrent directement.

L'équipe pédagogique est nombreuse, pluridisciplinaire et dispose de représentants sur chacun des sites d'enseignement. La mention est co-dirigée par deux personnes, l'une étant à Marseille, l'autre à Aix-en-Provence. Si cela est parfaitement compréhensible dans le cas d'une structure qui va rassembler près de 2000 étudiants, il sera cependant nécessaire de veiller à ce que les contenus des enseignements, les modalités d'examens des formations de Aix-en-Provence et de Marseille soient aussi semblables que possible, afin d'assurer l'équivalence du diplôme délivré par la mention d'Aix-Marseille Université. Le dossier n'indique pas quelles mesures seront prises pour cela, même s'il est indiqué que chaque parcours de L3 n'aura qu'un responsable. Les enseignements sont systématiquement évalués dans les formations à l'origine de la mention, et il est indiqué que ces évaluations sont utilisées pour adapter les contenus des cours et travaux dirigés. Ces évaluations perdureront et seront même organisées deux fois par an dans le projet 2008-2012.

- Points forts :

- Suivi poussé des étudiants : tests organisés dès la semaine de cours en L1, et orientation vers un parcours Réussite (pour les plus en difficulté) ou Honneur (pour les plus avancés).
- Evaluation hebdomadaire des étudiants au cours de la première année.
- Insertion professionnelle favorisée par les stages, les conférences métiers, les interventions de professionnels, les dispositifs visant à l'insertion professionnelle par un encadrement de chefs d'entreprise.
- Evaluations systématiques et régulières de la formation et des enseignements par les étudiants.

- Points faibles :

- Il n'y a pas d'aménagements pour les étudiants présentant des contraintes particulières, de même qu'il n'y a pas d'éléments chiffrés sur l'intégration de publics tels que les BTS, les DUT, les étudiants entrés par validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Il n'y a pas d'incitation particulière à la mobilité internationale.
- Il y'a peu d'intervenants professionnels dans les cours ou TD en licence.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Le dossier, bien que très étoffé, est imprécis sur certains points : il ne précise pas, par exemple, les conditions d'accueil des étudiants entrant en L2 ou L3, notamment les BTS ou DUT. Il aurait été utile de présenter les taux de réussite en L1/L2/L3, ainsi que des statistiques sur le devenir des étudiants et l'insertion professionnelle.

Compte tenu du fait que la formation sera proposée sur deux sites, et aura deux directeurs, l'établissement devra veiller à ce que les équipes de Marseille et d'Aix-en-Provence interagissent très régulièrement afin que soit garantie l'équivalence du diplôme délivré par la mention.

Les responsables, déjà impliqués de manière remarquable dans une démarche « qualité » (suivi des étudiants, évaluations des enseignements, actions diverses visant à favoriser l'insertion professionnelle), pourraient être incités à mettre en place un conseil de perfectionnement. Enfin, il serait souhaitable d'adapter la formation à des publics particuliers tels que les étudiants ayant un statut de salarié.